



Commune de Chaudeyrac

CHAUDEYRAC - Commune

Date de transmission de l'acte: 18/04/2024
 Date de réception de l'AR: 18/04/2024
 048-214800450-DE_2024_025-DE
 A G E D I

Séance du 10 avril 2024

Membres en exercice : 9 dix avril deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie
Présents : 6 sous la présidence de Monsieur ROMIEU Serge à la Salle du Conseil Municipal
Votants : 6
Pour : 6 **Présents :** Monsieur ROMIEU Serge, Monsieur GRAVIL Guy, Monsieur JOUVE
Contre : 0 Yannick, Monsieur NOUET Nicolas, Monsieur PRADIER Julien, Madame BONHOMME
Abstentions : 0 Isabelle
Représentés :
Excusés : Madame PIEJOUJAC Michèle, Monsieur DENISET Marc
Absents : Monsieur MOURGUES Maxime
Secrétaire de séance : Monsieur GRAVIL Guy

Objet: Délibération sur le budget primitif - LOTISSEMENT COMMUNAL CHAUDEYRAC 2024 - DE_2024_025

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune LOTISSEMENT COMMUNAL CHAUDEYRAC,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

Article 1 :

L'adoption du budget de la Commune LOTISSEMENT COMMUNAL CHAUDEYRAC pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 51 135,94 €

En dépenses à la somme de : 51 135,94 €

Article 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	1 400,14 €
71	Production stockée (ou déstockage)	24 867,90 €
Total dépenses de fonctionnement		26 268,04 €

Recettes

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 400,14 €
71	Production stockée (ou déstockage)	24 867,90 €
Total recettes de fonctionnement		26 268,04 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	12 433,95 €
001	Solde d'exécution section investissement	12 433,95 €
Total dépenses d'investissement		24 867,90 €

Recettes

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	24 867,90 €
Total recettes d'investissement		24 867,90 €

Pour extrait certifié conforme,
 Mr GRAVIL Guy, secrétaire



Pour extrait certifié conforme,
 Mr ROMIEU Serge, Maire de Chaudeyrac



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le Recours doit être introduit auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice administrative. Le tribunal Administratif peut-être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.